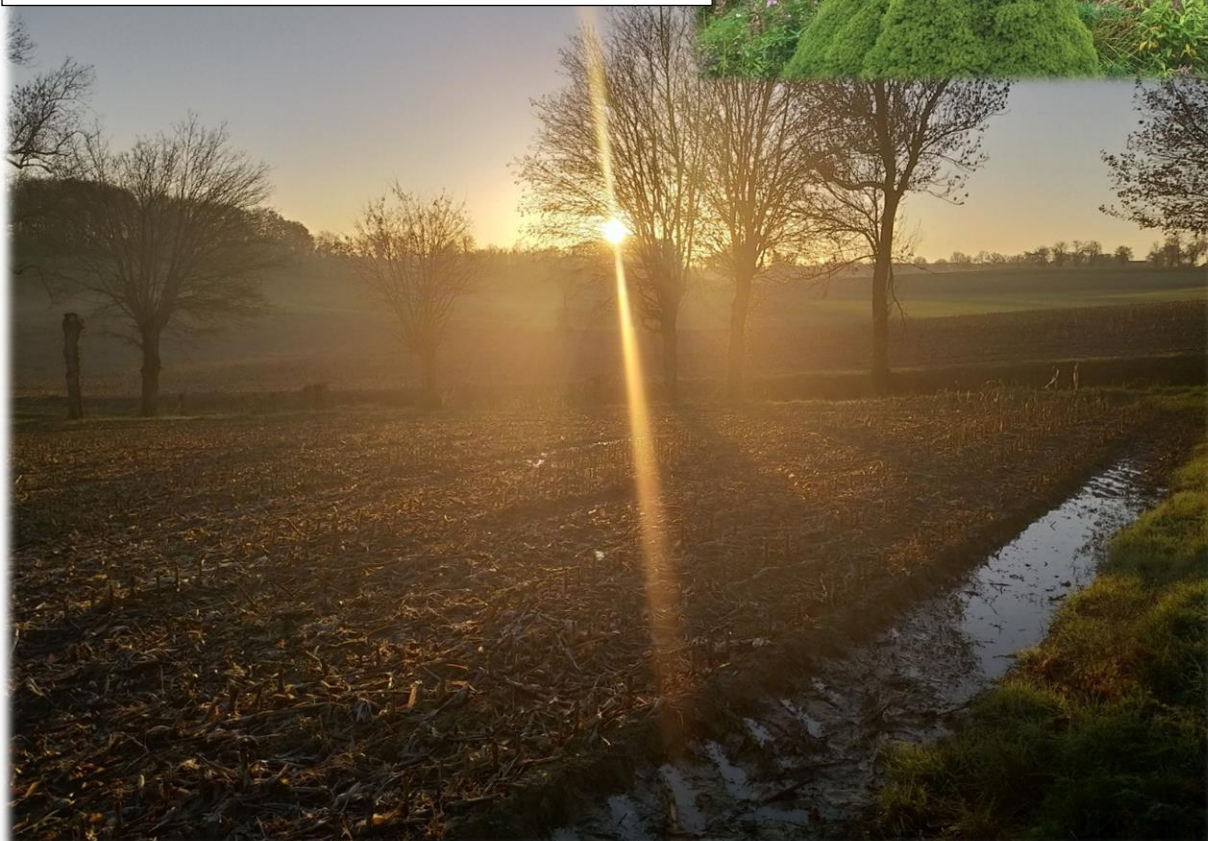


# SAINT-SULPICE

Commune de l'Ain



**Bulletin Municipal  
2021**



# SOMMAIRE

P-2	Sommaire
P-3	Le mot du Maire
P-4/5	Conseil municipal
P-6/7	Bilans financiers
P-8	Informations et rappels
P-9	Réalisations 2020 – fibre optique
P-10	Réserve communale
P-11	Participation citoyenne
P-12/13	Les pompiers
P-14/15	Scolarité
P-16	Garderie/Sou des Ecoles
P-17	Cantine/Bibliothèque
P-18	Don du Sang/ tennis/Foot
P-19	Comité des Fêtes/ nos aînés
P-20	CAUE et ALEC01
P-21	Infos CA3B
P-22	Associations diverses
P-23	Renseignements utiles
P-24	Artisans locaux

## **MAIRIE :**

### **Horaires d'ouverture du public :**

- Mardi de 8h à 10h
- Mercredi de 13h30 à 18h30
- Jeudi de 8h00 à 12h00
- Vendredi de 8h à 10h

Mme le **Maire** reçoit les administrés sur rendez-vous

**Tel: 04 74 51 17 32 (messagerie vocale)**

- **Mail :** [accueil@saint-sulpice01.fr](mailto:accueil@saint-sulpice01.fr)

- **Site web :** [www.saint-sulpice01.fr](http://www.saint-sulpice01.fr)

Retrouvez rapidement toutes les informations sur PanneauPocket (voir page 9)

- **Les comptes-rendus des conseils municipaux** sont consultables sur le site web et affichés pendant 2 mois sur le panneau d'affichage de la Mairie



### **Etat civil 2020 :**

- **Naissances : 2**
- **Décès : 2**



### **DECES :**

Août 2020 : Marie Marguerite Odile VERNOUX  
épouse PELUS

Décembre 2020 : Jean-Louis CORDIER

*Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et le remercions pour l'implication qu'il a eu pour notre commune de 1983 à 2008 (4 mandats dont 3 en tant que 2<sup>ème</sup> adjoint)*



Chères Saint-Sulpiciennes, Chers Saint-Sulpiciens,

Cette année 2020 restera particulière dans bien des domaines et notre traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire est annulée puisque les conditions sanitaires nous obligent encore à prendre nos distances.

Par ce mot du maire, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune avec toute la chaleur possible. Je souhaite également la bienvenue dans ce monde à tous les nouveaux-nés qui ont pointé leur nez dans la commune.

Cette année a été marquée par l'arrivée du virus dans nos vies et notre quotidien en a été bouleversé. De nombreuses familles ont été touchées et certaines ont eu à pleurer l'un de leurs proches. Nous avons dû prendre des mesures particulières dans nos gestes et dans nos relations.

Les élections municipales de mars ont été difficiles et éprouvantes ; je ne reviendrai pas sur ce point mais deux tours ont été nécessaires. Fin juin, le second tour a pu se dérouler et a permis de compléter la liste mais bon nombre de dossiers sont restés au point mort.

Je vous remercie chaleureusement de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mon équipe qui est le moteur de mon action pour la commune. Elle est encore plus marquée dans la situation que nous vivons aujourd'hui.

Tous les services de la collectivité ont été assurés. Nous avons, bien entendu, permis que nos écoles restent ouvertes grâce à une étroite collaboration avec l'équipe enseignante, les élèves ont pu être accueillis comme le souhaitait le gouvernement.

Cette année, aucune manifestation n'a pu être effectuée et nous n'avons pas pu organiser de repas des aînés comme c'est la tradition. Nous avons décidé de distribuer des paniers garnis afin de donner à toutes et à tous nos aînés un moment de plaisir.

Je remercie vivement les agents du service public, gendarmes, sapeurs-pompiers et autres professions qui sont sans aucun doute absolument essentiels en ce moment. La commune ne pourrait fonctionner sans la bonne volonté, le travail et les compétences de nombreuses personnes.

Nous avons, par ailleurs, favorisé la communication, notamment via le site internet de la commune, l'envoi de courriels mais également par la nouvelle application d'informations Panneau Pocket. Nous avons également mis à disposition un ordinateur pour celles et ceux qui n'ont pas d'accès internet.

Parmi les engagements de cette mandature, nous savons que la démocratie participative doit être renforcée et vous devez en être les « acteurs » pour assurer l'avenir de notre commune. Vous avez été destinataire d'un questionnaire dans lequel les programmes d'investissement sont proposés et nous retiendrons ceux qui vont dans le sens du « bien commun ».

L'année 2021 sera également marquée par l'arrivée de la fibre optique au printemps. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, nous vous informerons par réunion publique ou par messages.

En ce début d'année, je souhaite que nous soyons tous solidaires et que la commune que nous formons tous ensemble soit un lieu de réconfort et d'espoir. Je souhaite que nous gardions tous espoir et que nous tenions bon la barre jusqu'à ce que de jours meilleurs apparaissent. Très bonne année 2021

Clotilde Fournier, Maire

# Trombinoscope du Conseil Municipal



**Clotilde FOURNIER,**  
Maire



**Michel GIROD,**  
1<sup>er</sup> adjoint



**Laurent LAUGERETTE,**  
2<sup>ème</sup> adjoint



**François LIGEROT,**  
Conseiller municipal



**Virginie ROQUET,**  
Conseillère municipale



**Julie BOUARD,**  
Conseillère municipale



**Bertrand GUICHARD,**  
Conseiller Municipal



**Loïc PONT,**  
Conseiller Municipal



**Laurette AMBROISE,**  
Conseillère municipale



**Flavie BRULAY,**  
Conseillère municipale



**Gilles BONNIN,**  
Conseiller Municipal



Depuis début mars, David BUIS a rejoint les employés communaux, comme agent technique polyvalent.

Il effectue tous les travaux d'entretien des espaces verts, et bricolage divers.

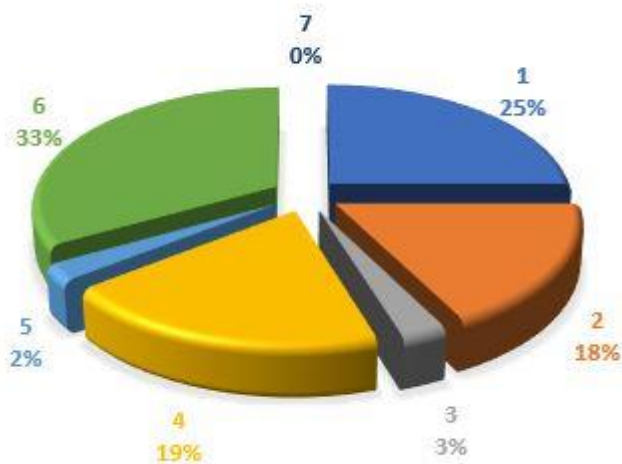


<b>Commissions communales</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Membres commissions</b>
Finances	Clotilde Fournier	Michel Girod, Flavie Brulay
Urbanisme, Prévention des crises, Gestion du territoire et du Patrimoine	Michel Girod	Clotilde Fournier, Laurent Laugerette
Aménagement du village, travaux, bâtiments, voirie, chemins. Transports, réseaux et espaces publics	Laurent Laugerette	Loïc Pont, Bertrand Guichard, François Ligerot, Gilles Bonnin
Affaires scolaires, transports scolaires, enfance, jeunesse, sport, culture, famille	Clotilde Fournier	<b>Responsable : Virginie Roquet</b> Michel Girod, Julie Bouvard, Flavie Brulay
Développement durable, écologie	Laurent Laugerette	<b>Responsable : Clotilde Fournier</b> Virginie Roquet, Loïc Pont, Flavie Brulay, Gilles Bonnin, Laurette Ambroise
Animations et Fleurissement	Michel Girod	<b>Responsable : François Ligerot</b> Loïc Pont, Virginie Roquet, Gilles Bonnin
Communication, bulletin communal, nouvelles technologies	Clotilde Fournier	Laurent Laugerette, Virginie Roquet, Flavie Brulay
Sécurité civile, devoir de mémoire	Michel Girod	Laurent Laugerette, Bertrand Guichard, Laurette Ambroise, Gilles Bonnin
Référents agriculture	Laurent Laugerette	François Ligerot, Bertrand Guichard
Référents ambroisie	Laurent Laugerette	Loïc Pont
Commissions d'Appels d'Offres	Clotilde Fournier, Michel Girod, Laurent Laugerette, Loïc Pont	Suppléants : Bertrand Guichard, Laurette Ambroise, Gilles Bonnin, Flavie Brulay
Services à la population	Clotilde Fournier	<b>Responsable : Julie Bouvard</b> Michel Girod - Laurette Ambroise
Croix- Rouge Française	Représentante communale Julie Bouvard	Clotilde Fournier, Laurette Ambroise
La ligue contre le cancer	Représentante communale Julie Bouvard	Clotilde Fournier, Laurette Ambroise
<b>Organismes extérieurs</b>	<b>Délégué Titulaire</b>	<b>Délégué Suppléant</b>
<b>CA3B</b> (1 titulaire : maire + 1 suppléant : 1er adjoint)	Clotilde Fournier	Michel Girod
<b>Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc (SVRVJ)</b>	Laurent Laugerette	Loïc Pont
	Bertrand Guichard	Michel Girod
<b>Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain (SIEA)</b>	Michel Girod	Laurent Laugerette
<b>SIVU (commémorations et pompiers)</b>	Clotilde Fournier, Michel Girod	Laurent Laugerette, François Ligerot
<b>Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR)</b>	Michel Girod, Bertrand Guichard	Clotilde Fournier, Loïc Pont
<b>ALEC (Association Locale d'Energie et du Climat)</b>	Virginie Roquet	Clotilde Fournier

# Exercice 2019

## Section « Fonctionnement »

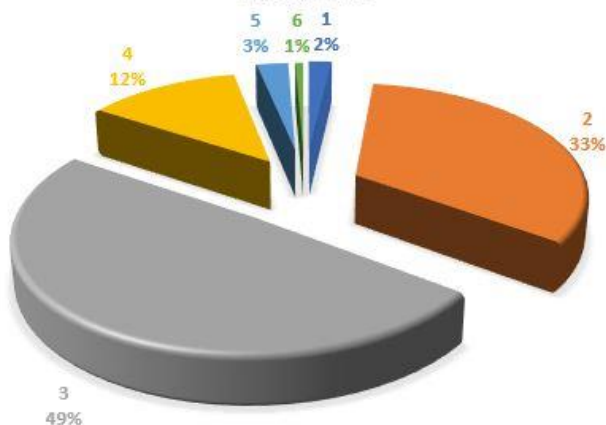
### DÉPENSES



1- Charges à caractère général (Eau, énergie, gestion courante )	25 227,10 €
2- Charges de personnel	17 605,01 €
3- Atténuation des produits (Reversement FNGIR )	2 705,00 €
4- Charges de gestion courante (Indemnités élus, subventions)	19 548,74 €
5- Charges financières (Intérêts d'emprunts)	2 359,01 €
6- Scolarité, contribution organismes	33 420,67 €
7- Charges exceptionnelles	0 €

**Total des dépenses : 100 865,53 €**

### RECETTES



1- Produits de services (location salle des Fêtes)	2 889,12 €
2- Impôts et taxes	51 874,33 €
3- Dotations et participations	76 730,63 €
4- Revenus log. communaux	19 444,41 €
5- Produits exceptionnels	4 068,78 €
6 - Revenu d'Occupation du Domaine Public	1 006,00 €

**Total des recettes : 156 013,27 €**

**Excédent 2019 : 55 147,74 €**

**Excédent 2018 reporté : 108 602,59 €**

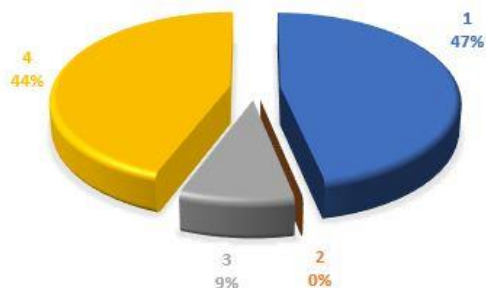
**Excédent 2019 : 55 147,74 €**

**Résultat global 2019 : 163 750,33 €**

# Exercice 2019

## Section « Investissement »

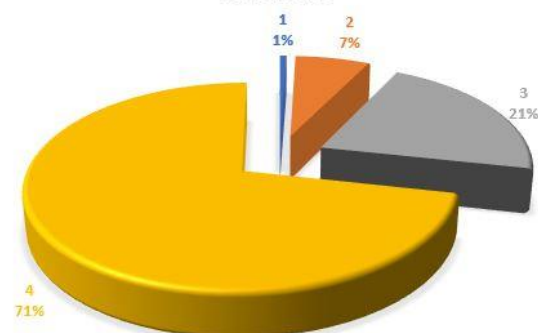
### DÉPENSES



1 - Déficit reporté de 2018 :	59 931,44 €
2 - Dotations fonds divers	0,00 €
3 - Remboursements emprunts :	11 673,54 €
4 - Immobilisations :	56 654,02 €

**Total des dépenses : 128 259,00 €**

### RECETTES



1 - Caution logements :	650,00 €
2 - Subventions d'investissement :	7 434,00 €
3 - Dotations et fonds divers (FCTVA et taxe d'aménagement)	23 515,52 €
4 - compte 1068 - couverture du déficit.....	79 534,44 €

**Total des recettes : 111 133,96 €**

**Déficit 2019 : 17 125,04 €**

### Détail des Investissements 2019 :

- Créations parkings RD92	22 255,86 €
- Busage eaux pluviales	6 473,28 €
- Sécurisation aire de jeux	2 995,20 €
- Panneaux manifestations	2 040,00 €
- Vidéoprojecteur et écran	512,04 €

### Participation de la commune aux frais de fonctionnement et d'investissement (scolaire)

				estimation
Années	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Ecole - fonctionnement	19 644,49 €	22 730,66 €	22 961,00 €	27 983,00 €
Ecole - investissement	5 551,50 €	5 650,56 €	5 846,10 €	7 124,00 €
Cantine	2 496,31 €	2 312,70 €	4 870,48 €	5 935,00 €
<b>total (école et cantine)</b>	<b>27 692,30 €</b>	<b>30 693,92 €</b>	<b>33 677,58 €</b>	<b>41 042,00 €</b>
nb élèves à St Didier-St Sulpice	30	32	32	39
<b>coût total par élèves (école et cantine)</b>	<b>923,08 €</b>	<b>959,19 €</b>	<b>1 052,42 €</b>	<b>1 052,36 €</b>
Enfants à l'extérieur (nb/coût)			1 / 50 €	4 / 3600€





# Réalisations 2020 (Montant TTC)

- Acquisition du terrain vers le cimetière pour 33 000 €
- Curage des fossés pour 2 847 €
- Réalisation de bordures vers parkings de la Mairie pour 6 360,60 €



L'application panneau Pocket vous permet de connaître les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune, quand vous le souhaitez.

Disponible sur smartphone (QR code ci-dessous)

mais aussi sur tablette ou ordinateur : <https://app.panneaupocket.com/>

QR Code pour App Store



QR Code pour Google Play



## Fibre optique -Très haut débit Saint-Sulpice prochainement desservie

**Le SIEA - Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain** - poursuit son engagement au service des collectivités

En mars 2019, a été voté le programme de déploiement de la fibre pour l'ensemble des communes de l'Ain. Plus précisément la commune de Saint-Sulpice a été inscrite au programme budgétaire 2020 du déploiement. Pour Saint-Sulpice, les études d'avant-projet : relevés de terrain, de boîtes aux lettres, des infrastructures (poteaux et génie civil) existantes ou à créer, ont été réalisées puis validées au second semestre 2020.

Le déploiement du réseau FttH (Fiber to the Home, soit la fibre jusqu'à la maison) sur une commune, nécessite un délai incompressible, 3 mois réglementaires, nécessaires à la mise à disposition d'un service de qualité, fonctionnel et sécurisé du service, et préalable à l'ouverture du service aux « Fournisseurs d'Accès Internet » qui commercialisent leurs offres sur le Réseau d'Initiative Public du SIEA.

Aussi l'ouverture du service très haut débit, se fera au seuil de toutes les étapes de contrôle et de mise en service du réseau construit sur notre périmètre communal. Sous réserve d'impondérables techniques ou liés à la crise sanitaire, la mise en service commerciale devrait s'effectuer au cours du premier semestre 2021. A terme, le déploiement de cette zone représente 271 prises éligibles, couvrant notamment toute la commune de Saint-Sulpice.

**A noter : N'oubliez pas d'enregistrer votre test d'éligibilité sur notre site [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr). Ainsi, vous serez automatiquement averti lorsque vous pourrez souscrire un abonnement fibre optique auprès d'un fournisseur d'accès de votre choix.**



La réserve communale dont la création a été décidée lors du dernier mandat est en cours de réactualisation pour voir sa mise en œuvre en 2021.

La crise sanitaire n'a pas permis d'avancer sur le projet mais d'ores et déjà la municipalité a mis au budget une somme de 3000 euros pour l'achat du matériel nécessaire.

Une plaquette vous apporte les informations utiles.

### Le citoyen, acteur de la sécurité civile

Instaurée dans la commune qui le souhaite par délibération du conseil municipal, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un **outil de mobilisation civique**, créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant **au soutien et à l'assistance** des populations en cas de crise.



### La solidarité en situation de crise

La RCSC a vocation à intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, tels que le soutien et l'assistance de la population.

Elle ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

Les missions et les limites d'intervention de la RCSC ainsi que les modalités et les conditions d'engagement sont définies dans un **règlement intérieur** fixé par le maire.

#### Avant : prévention

- \* Sensibilisation et information de la population sur les risques
- \* Préparation de la population aux comportements à adopter face aux risques

#### Pendant : missions opérationnelles

- \* Activation d'un Centre d'Accueil et de REgroupement pour les sinistrés (CARE)
- \* Participation à l'alerte des populations, à l'évacuation d'un quartier
- \* Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
- \* Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou grand froid
- \* Surveillance de digues ou de massifs forestiers
- \* Armement du poste de commandement communal

#### Après : assistance et accompagnement

- \* Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- \* Aide des sinistrés dans leurs démarches administratives
- \* Collecte et à la distribution des dons au profit des sinistrés



### Les compétences du réserviste au service de tous

Ressource humaine indispensable, le bénévole est engagé sans critère particulier, ni condition d'âge ou d'aptitude physique.

Il signe obligatoirement un acte d'engagement de 1 à 5 ans renouvelable. Cet acte lui procure une protection juridique équivalente au statut de collaborateur occasionnel du service public avec des garanties sociales et des devoirs. Il ne s'agit pas d'un contrat de travail ou d'un contrat d'engagement au sens militaire.

L'activité du réserviste au sein de la RCSC ne peut excéder 15 jours ouvrables par an.

### Maintenir l'élan solidaire

Pour garantir la pérennité de la RCSC sur le long terme, l'équipe municipale devra la « faire vivre » en s'appuyant sur des actions et mesures destinées à maintenir la motivation des réservistes et l'opérationnalité du dispositif.

#### Formations et exercices

- \* Organiser des formations en fonction des missions définies
- \* Organiser des exercices (définir un calendrier)
- \* Créer un secrétariat pour administrer la RCSC
- \* Reconnaissances opérationnelles sur le terrain

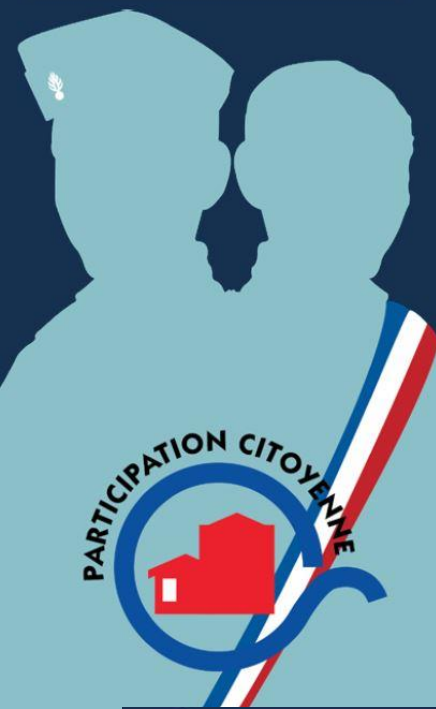
#### Valorisation des actions

- \* Présenter la RCSC et ses missions aux différents acteurs (SDIS, gendarmerie, élus, police municipale, associations)
- \* Communiquer localement
- \* Inclure la RCSC aux manifestations de la commune

#### Esprit de cohésion

- \* Proposer des activités de cohésion (repas, manifestations sportives)
- \* Créer un compte au nom de la RCSC sur les réseaux sociaux ou un blog

## LA PARTICIPATION CITOYENNE



Avec la Gendarmerie de MONTREVEL, des démarches sont en cours pour mettre en place la dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE

« anciennement VOISINS VIGILANTS ».

Une plaquette vous informe de cette démarche qui sera concrétisée prochainement.

### LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

### LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

## QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Crée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

### LES ACTEURS DU DISPOSITIF

#### LE MAIRE

Pivot du dispositif, le maire :

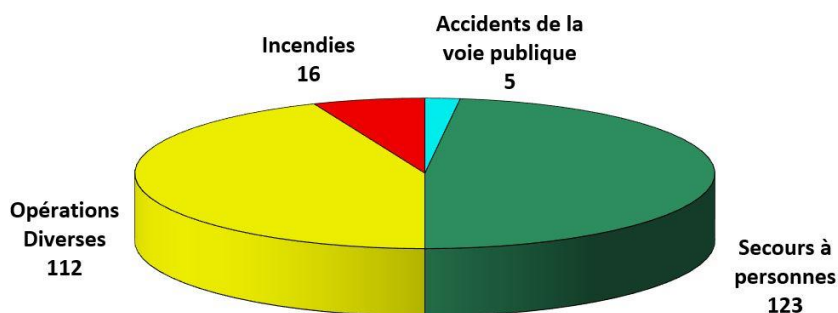
- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.
- anime le dispositif (mise en place une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.)

Il peut y associer le service de police municipale et/ou le garde champêtre de sa commune.

# SIVU des 3 Bâgé-Dommartin- St Sulpice

## Bilan des interventions 2020

Répartition des interventions selon les mois de l'année et par types d'interventions (de janvier à novembre 2020) :



2015 : 243 interventions.

2016 : 234 interventions.

2017 : 306 interventions (tempête !).

2018 : 259 interventions.

2019 : 207 interventions.

2020 : 256 interventions en attendant le mois de décembre.

Nous avons tous constaté la présence très importante de guêpes et de frelons cette année, le nombre d'intervention pour destructions d'hyménoptères a donc été logiquement très élevé :

- 3 nids d'abeilles (pour lesquelles nous avons eu l'appui d'un apiculteur)
- 34 nids de frelons européens
- 1 nid de frelons asiatiques
- 57 nids de guêpes

Dans notre commune les Sapeurs-Pompiers sont intervenus 7 fois entre janvier et novembre 2020 : 1 secours à personnes, 2 incendies et 4 opérations diverses (hyménoptères, inondations, tronçonnage, animaux, ...)

## Effectifs, formations, grades et médailles 2020

Deux nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs du CPI fin 2020 : Manon METRAS et Anthony RECORDON, tous deux domiciliés à Bâgé-Dommartin. Avec le départ de Charly MERCIER (retraite « pompier ») à la fin de l'année 2020, notre caserne peut compter sur un effectif stable au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de 25 Sapeurs-Pompiers.

Côté formations, Jérôme COMBEAU et Maëva MICHEL ont bénéficié d'une formation de « chef d'équipe prompt secours » en janvier puis de « chef d'équipe protection incendie » en juillet qui valident leur promotion passée au grade de caporal. Edith RENAUD et Kévin LENGLE ont clôturé leur formation initiale : tous deux ont effectué le module « incendie » en août et Kévin LENGLE aussi validé sa formation « opérations diverses » en septembre 2020. Ces deux Sapeurs-pompiers ont donc reçu leur distinction de sapeur 1<sup>ère</sup> classe lors de la Sainte Barbe en décembre. Lors de cette même cérémonie, Guillaume DUROCHAT et Sébastien LUKASCZYK ont reçu le grade de Caporal. Jérôme COMBEAU, Jordan SOUCHON, Charly MERCIER et Pascal GUYOT ont reçu la distinction de Caporal-chef, Franck GAUTHIER et Thierry RABUEL ont obtenu la distinction de Sergent-chef. Lionel DUROCHAT a reçu le grade d'Adjudant et a été nommé adjoint au Chef de Corps.

Enfin, Dominique MOREL et Sébastien LUKASCZYK ont été décorés de la médaille de bronze pour 10 ans de services, Elodie DEGABRIEL a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de services et Philippe SENDRA a été honoré de la médaille d'or pour 30 ans de services.

Félicitations aux récipiendaires !



## La COVID-19 et les pompiers ...

Plusieurs cas de COVID-19 ont nécessité l'intervention des Sapeurs-pompiers au sein de nos communes. Certains concitoyens sont malheureusement décédés de cette infection qui, comme chacun le sait, peut développer des symptômes graves. Nous adressons nos très sincères condoléances aux personnes qui ont malheureusement perdu un proche suite à cette épidémie.

A cause de cette pandémie, de nombreuses actions ont dû être annulées : participation aux cérémonies officielles, accueil en juin des membres du conseil municipal jeune et de certaines classes de primaire, loto fin novembre, manœuvres mensuelles entre mars et juin. Par contre, tous les Sapeurs-Pompiers ont pu suivre leur journée de recyclage obligatoire « *secourisme* » le 19 septembre dernier et les nouveaux élus municipaux ont visité la caserne début octobre. Malgré tout cela, en 2021 les mêmes actions traditionnelles seront prévues : RDV le dimanche 07 mars en matinée à la caserne pour la vente de tête de veau et de bréchets de poulets.

Enfin, dans le cadre de la convention d'expérimentation des nouvelles missions opérationnelles complémentaires signée le 24 octobre 2019 entre les communes de notre SIVU et le SDIS01, la mise en place des interventions en autonomie (missions d'assistance/relevage de personnes ne nécessitant pas de transport, missions d'ouverture de porte et missions de sécurisation des interventions sur voies ouvertes à la circulation), initialement prévu début 2020 avait été repoussée au 1<sup>er</sup> février 2020, puis partiellement différée à cause de l'épidémie et du confinement qui en a découlé. Les pompiers du CPI, qui ont fait l'effort de mettre à jour la totalité de leur base RH et qui ont suivi des formations dans cette optique, espéraient une mise en place rapide de l'expérimentation dans sa globalité, ce qui est effectivement le cas depuis mi-septembre. Un bilan sera dressé dans quelques mois.

Notre CPI a participé à la réunion des Chefs de Corps du groupement Bresse le 1<sup>er</sup> octobre dernier au SDIS à Bourg-en-Bresse. Lors de cette réunion divers sujets ont été abordés dont l'évolution possible des missions confiées aux CPINI avec le témoignage de notre CPI et de celui de Replonges qui font désormais l'objet d'une expérimentation.

*Photo de la Sainte Barbe 2020 en comité restreint.*



# St Sulpice et ses enfants

## Scolarité St Didier-St Sulpice

Avec pas moins de 43 élèves sur 143 inscrits soit 30% de l'effectif global, la commune de St Sulpice fait preuve d'un grand dynamisme et continue à investir pour l'avenir et le bien-être de nos enfants : la commune a ainsi contribué à sécuriser l'accès à l'école grâce à l'installation d'un portail électrique équipé d'un interphone.

Malgré cette période compliquée, la commune reste plus que jamais à l'écoute des projets éducatifs proposés par l'équipe enseignante dans le respect des protocoles sanitaires

Comme lors d'une sortie en pleine nature :



Ou pour étudier les sciences dans une classe agréable :



Finalement on est aussi bien à l'école ; la preuve avec ces témoignages de la classe de CM1 :

*Ce que les élèves ont pensé du confinement :*

Maëlle : « Je n'ai pas trop aimé le confinement car je n'aime pas le fait de ne pas aller à l'école et de devoir rester à la maison. J'ai bien travaillé quand même avec la pensée de retourner à l'école bientôt. »

Louis : « J'ai aimé mais je préfère suivre à l'école car, à la maison, je ne suis pas très bien. »

Merlin : « Je n'ai pas aimé le confinement. Je n'ai pas aimé rester chez moi. L'école, c'était compliqué »

Mattéo : « C'était nul de faire l'école à la maison, on est mieux ici car on a une maîtresse super. »

Lilou : « Le travail était bien mais au bout d'un moment, ça m'énerve. »

Esteban : « Ce confinement, c'était quand même amusant. Mes parents avaient de bonnes idées pour ne pas s'ennuyer. »

Jules : « J'en avais marre d'entendre ce qui se passait avec la Covid : c'était un peu stressant. »

Gabrielle : « C'était horrible de ne pas aller à l'école mais grâce à notre maîtresse qui faisait tout pour que l'on puisse travailler à la maison, le confinement a été moins dur. »

Jules : « je préfère l'école à la maison car on peut travailler un peu et, si on a fini, on peut aller jouer avec les animaux et faire plein d'autres choses. »

Ethan : « C'était moins bien que d'habitude car on ne faisait presque pas de sciences. On ne pouvait pas voir nos amis et maîtresse. »

Mattéo : « Je n'ai pas du tout aimé, surtout parce que mes frères n'avaient quasiment rien à faire, contrairement à moi qui avais une journée entière de travail. »

Clara : « Le travail à la maison, c'était facile, on était en visio avec la maîtresse. »

Justine : « Je n'ai pas trop aimé car la maîtresse n'était pas là pour nous expliquer et on ne voyait pas les copines. Par contre, ce qui était bien, c'est qu'on pouvait se lever plus tard. »

Emmy : « J'aimais bien les visios. »

Yann : « Ce qui est embêtant, c'est de ne plus voir ses copains. »

Ayline : « Travailler avec mon petit frère dans les pieds, c'était pas facile mais je restais concentrée. Parfois, j'allais au calme dans le bureau de mon père. »

Lana : « J'ai quand même bien aimé parce qu'il y a moins de bruit. »

Louise : « Des jours c'était bien et des jours pas bien... On s'est promené souvent dans les forêts. »

Maéla : « Au début, c'était bien. Mais à la fin, j'avais envie de retourner à l'école. »

# Saint-Sulpice, au côté des associations

## Garderie

Texte affiché à la Garderie à destination des enfants et représentant les valeurs du centre.



### Témoignage de Myriam LONGEPIERRE présidente de l'association « les petits loups »

« Le centre a rouvert ces portes après le 1<sup>er</sup> confinement le mercredi 14 mai, c'était un des premiers. Nos 2 animatrices Emeline DESMARIS et Melany SAUNIER et notre Directrice Nadia ZAGHDOUD ont su s'adapter aux nouvelles conditions sanitaires, aussi bien au niveau de l'accueil des enfants, des jeux proposés et des locaux. Nous ne pouvons que les en remercier pour tout le travail qu'elles ont accomplies ensemble. Les Membres du Bureau ont également été très présents pour pallier à la perte financière dû à cette crise. Cet été, les vacances ont été très bien organisés en fonction de cette crise et il y a pu avoir autant d'activités diversifiés que les autres années.

Les enfants respectent très bien les gestes barrières et à eux aussi on peut leur dire Merci. »

36 enfants de St Sulpice sont accueillis au centre (ce qui représente 20%) ; le nombre d'enfants étant en constante augmentation, la commune de St Sulpice a donc décidé de soutenir « les petits loups » en lui allouant une subvention exceptionnelle de 1000€ pour recruter une nouvelle animatrice.

## Sou des Ecoles

*Un bel exemple de solidarité entre associations*

### Témoignage de Solenn BERNIGAUD, présidente de l'association :

« Le Sou des écoles est une association qui contribue au développement de la vie associative de par les manifestations organisées tout au long de l'année. La volonté de ces manifestations est de créer du lien, de l'ambiance, de l'échange et bien sûr récolter des fonds. Nos communes ont évolué ces dernières années, avec l'arrivée de nouveaux habitants. Les actions du Sou des Ecoles s'adaptent et sont l'occasion de connaître mieux nos communes, nos élus, nos voisins, les amis de nos enfants etc.... de profiter de moments plaisants. Tous les membres sont des parents d'élèves, tous bénévoles donnant de leur temps et de leur énergie pour organiser les événements divers et variés, on ne peut pas y arriver seul. Tout le monde doit se sentir concerné en donnant un peu de son temps pour mettre en place nos actions. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, même ponctuellement pour une manifestation.



Afin de récolter les fonds qui seront redistribués équitablement entre toutes les classes selon les projets soumis par les enseignants, le Sou des écoles a pu organiser pour l'année 2019/2020 :

- Une vente de pizza à emporter en octobre,
- Un quine loto en novembre,



- Un marché de Noël dans l'école en décembre, le passage du Père Noël dans les classes. Nous n'avons pas pu organiser la fête de l'école fin juin à cause de la Covid, nous avons donc refait une vente de pizzas à la place pour clôturer l'année scolaire en respectant les règles sanitaires. Les bénéfices de cette manifestation ont été entièrement reversés aux autres associations périscolaires (cantine et garderie) qui n'ont malheureusement pas pu faire de manifestation (photo ci-dessus)
- Une vente de plat à emporter début novembre.

L'équipe du sou des Ecoles vous dit à très vite et vous remercie de votre présence et vos participations à nos manifestations »

## Cantine

**Témoignage de Jean-Noël GAILLARDON, président de l'association :**

"L'année 2020 a été une année riche en événements pour l'association de la Cantine Scolaire de St Didier--St Sulpice. D'une part le bureau, composé de parents d'élèves, a dû adapter le fonctionnement de la cantine du fait de la crise sanitaire due à la Covid 19 (mise en place de protocoles sanitaires, choix du bureau du maintien de l'activité dès la reprise de l'école en mai). D'autre part, Mme Sylvette Perrin est partie à la retraite après 14 ans d'activité au sein de l'association et donc un nouveau professionnel de la restauration a été recruté: Mr Rodolphe Bois.

Le bureau de l'association souhaite avoir une restauration de qualité, réalisée dans les locaux mis à disposition par la mairie de St Didier. Les enfants ont la chance d'apprécier une cuisine fraîche avec des produits plus locaux : En circuit court, pour le moment, nous travaillons avec la Fruitière de Feillens, la Ferme Des Iris de Bagé la Ville. Nous souhaitons élargir nos fournisseurs à un producteur de volailles locales.

Après le départ de deux de ses membres Sylvie Pomathios et Audrey Quentin que le bureau souhaite remercier, trois nouveaux membres sont venus le renforcer : Sonia Baptista, Séverine Lemetayer et Cécile Simorre. "

Une subvention a été allouée à l'association par les mairies de St Didier et St Sulpice pour permettre l'achat de matériel professionnel adapté à la restauration collective ; les familles Saint sulpiciennes ayant largement recours à ses services : 41 familles sur les 43 familles de la commune.

Le Sou des Ecoles a partagé les bénéfices de la manifestation des pizzas au mois de juin entre le Centre de loisirs Les Petits Loups et la Cantine et nous les en remercions. »

## Bibliothèque : Plaisir de lire

Petits et grands, la bibliothèque vous accueille le : Mercredi de 16h à 17h30 et le Samedi de 10h30 à 12h. La bibliothèque reste ouverte tous les samedis du mois d'août.

L'adhésion est gratuite et s'effectue par le biais d'une carte. Vous pouvez emprunter. Jusqu'à trois livres par personne et par mois.

L'accès à la bibliothèque pour les élèves de l'école de St Sulpice/ St Didier n'est plus possible suite au Covid et aux protocoles sanitaires. Dorénavant le prêt des livres se fait par le biais des institutrices et instituteurs d'école pour permettre aux enfants de continuer à lire, apprendre et développer leur imaginaire.

Les membres de l'association de la bibliothèque sont :

Présidente : Marie Christine FONTAINE

Secrétaire : Isabelle FREYCHAT

Vice-Secrétaire : Jeannine CHAPUIS

Trésorière : Christelle PERROT

Vice-Trésorière : Céline ANDRE

Les membres : Anne PERRET, Francine ROLLET, Stéphanie Schmitt,

Corinne GUILLERMOZ, Catherine PAQUIRY, Monique PERRET et Martine VEYRON.



*M. Rodolphe BOIS,  
cuisinier*



*Animation avec la médiathèque*

# Don du Sang

C'est en 1985 que l'Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de Sang Bénévoles de SAINT DIDIER D'AUSSIAT- SAINT SULPICE voit le jour avec, à sa présidence, Michèle HENRY.

Désormais appelé "Association pour le Don du Sang Bénévole de SAINT DIDIER D'AUSSIAT- SAINT SULPICE" depuis 2012, elle a pour but :

- de réunir les donneurs et anciens donneurs de Saint Didier d'Aussiat et de Saint Sulpice et leur apporter une aide technique, morale et matérielle ;
- de faire respecter le code du donneur de sang bénévole ;
- d'assurer la liaison et la représentation de ses membres auprès de l'Union Départementale Fédérée des associations pour le don du sang bénévole de l'Ain, de la Fédération Française pour le don du sang bénévole et de l'Etablissement Français du Sang ;
- d'organiser la promotion du don du sang bénévole, en liaison avec l'Etablissement Français du Sang et l'Union Départementale.

Cette association organise deux manifestations par an : une vente de brioches en forme de cœur, qui aura lieu le dimanche matin 18 avril 2021 sur la place de St Didier d'Aussiat, et un repas champêtre, qui se déroulera le dimanche 5 septembre 2021 à St Sulpice.

De plus, nous organiserons notre assemblée générale le vendredi 12 février 2021 à 20h30 à St Didier d'Aussiat.

Le bénéfice rapporté lors de ces manifestations permet d'offrir aux donneurs, lors des collectes de sang, des tartes et des bûches de Noël en fin d'année. Le repas champêtre permet surtout aux donneurs et aux personnes les soutenant de passer une journée conviviale en compagnie d'une équipe dynamique et investie.

Mais avant tout, ses actions menées permettent de faire la promotion du don du sang, car il y a un grand manque de donneurs. D'ailleurs, le nombre de collectes à Saint Didier d'Aussiat est passé à 2 en 2020 en alternance avec Saint Martin le Châtel, au lieu de 4 auparavant par manque de médecin.

**Venez donc nombreux les jeudis 18 février et 9 septembre 2021 de 16h à 19h lors des collectes de sang à Saint Didier d'Aussiat.**



Club / Association sportive Tennis  
Terrains de sport  
01340 ST DIDIER D AUSSIAT  
[club.quomodo.com/planete-tennis](http://club.quomodo.com/planete-tennis)



Football Club Curtafond Confrançon St Didier St Martin –

Union sportive de Curtafond fondée en 1948

- Football Club de Curtafond Confrançon St Martin St Didier (FCCCSMSD) est né en 1992 de la fusion des clubs de Curtafond et Confrançon.

- L'équipe fanion a évolué en première division de district dans les années 90 et 2000.

- De 2013 à 2017, deuxième division (D4) - - 2017 accession en D3

- 2020 accessions en D2 et en D4 pour la réserve

Depuis 2019, les maires des 5 communes et le club sont en relation afin que St Sulpice puisse intégrer le club de foot. En effet, au regard du nombre de licenciés de notre commune, la commune participera aux frais de fonctionnement. En 2021, le FC rejoindra nos associations intercommunales.

# Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a été créé en 2002, au départ il ne comptait qu'une seule manifestation « la pétanque », mais il a très vite évolué et à ce jour il a 8 manifestations à son actif.

Le comité est composé de 7 membres :

Amélie THEVENARD présidente

Gilles BONNIN vice-président

Sandra BEGUET trésorière

Romain FORAY secrétaire

Stéphanie BONNIN

Camille MARICHAUD

Christophe MARICHAUD



Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre association, merci de contacter Mme Amélie THEVENARD (tél 06 70 06 57 84), nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Il est très difficile pour nous de vous faire un résumé positif après cette année 2020 qui a été bien difficile pour tous. Nous n'avons pu faire que notre première manifestation cette année « la belote »... je souhaite que 2021 soit meilleure pour nous tous. Vous trouverez, ci-dessous, le calendrier des manifestations pour l'année 2021

## Calendrier des manifestations 2021

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

<b>Samedi 06 mars</b>	<b>14h30</b>	<b>Concours de belote</b>
<b>Samedi 10 avril</b>	<b>19h30</b>	<b>Repas de la Sainte Agathe</b>
<b>Vendredi 18 juin</b>	<b>20h00</b>	<b>Fête de la musique</b>
<b>Dimanche 27 juin</b>	<b>12h00</b>	<b>Repas communal (date à confirmer)</b>
<b>Dimanche 18 juillet</b>	<b>06h00</b>	<b>Vide grenier</b>
<b>Samedi 04 septembre</b>	<b>14h00</b>	<b>Concours de pétanque</b>
<b>Samedi 25 septembre</b>	<b>19h00</b>	<b>Repas dansant et/ou plat à emporter</b>
<b>Samedi 06 décembre</b>	<b>14h00</b>	<b>Les crêpes de l'amitié</b>

Le comité vous souhaite une très belle année 2021 en espérant vous retrouver au plus vite lors de nos manifestations.

## Nos Aînés

Comme chacun le sait, cette année est très particulière. Dans ce contexte, le moment convivial avec nos aînés de plus de 70 ans a dû être supprimé et avec grand regret.

C'est donc, Julie Bouvard, conseillère municipale et responsable des services à la population qui a eu en charge la logistique de la commande de colis auprès d'une entreprise de Marsonnas.

Ainsi, 20 aînés (10 femmes et 10 hommes) ont pu bénéficier de produits sucrés et salés.

Crise sanitaire oblige, la remise des colis s'est effectuée samedi 19 décembre sur le pas de porte des domiciles.



## TOUS CONCERNES PAR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis de nombreuses années, la municipalité de St Sulpice a souhaité s'engager sur le développement durable et s'est appuyée sur les services d'ALEC01. Les bâtiments publics et logements communaux ont ainsi été isolés. En effet, nous sommes beaucoup à être désireux de protéger la planète et maintenir nos espaces ruraux dans leur diversité. Nous vous proposons un focus sur 2 organismes pouvant vous aider :



[contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)  
34 rue Général Delestraint  
01000 Bourg-en-Bresse  
<https://www.caue01.org/>

Existe depuis 1977, son financement est assuré par une part de la taxe d'aménagement du Département. En 2017, l'aménagement du cœur du village a été conçu avec le CAUE qui accompagne également les collectivités.

Ainsi, le CAUE vous propose des conseils gratuits pour concevoir votre projet de construction ou d'aménagement dans le cas où :

Vous êtes un **particulier** et vous avez un projet d'installation, de construction, d'auto-construction, d'extension, de rénovation, d'énergie renouvelable, d'aménagement de jardin, de création de gîte rural, de bâtiment agricole... ?

Votre CAUE vous expliquera les avantages de faire appel à un architecte pour réaliser votre projet.

Lors de votre rendez-vous vous pourrez apporter des plans, des photos, des croquis, des devis...

Profitez aussi du centre de documentation du CAUE : des dépliants, des fiches pratiques, des ouvrages sur la construction sont à votre disposition.



[info@alec01.fr](mailto:info@alec01.fr)  
102 boulevard Edouard Herriot  
CS 88405  
01000 Bourg-en-Bresse  
04 74 45 16 46 - <https://www.alec01.fr/>

C'est une structure indépendante au service des habitants de l'Ain. C'est un conseil de proximité qui a pour objectif d'économiser l'eau

et l'énergie, d'utiliser une énergie renouvelable, de se chauffer sans gaspiller, de rénover énergétiquement sa maison ou son appartement en copropriété, de construire en BBC- Basse Consommation, de connaître les aides financières, de mieux consommer, de se déplacer autrement.

L'objectif final étant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le dérèglement climatique.

L'espace **INFO-ÉNERGIE de l'Ain** est la porte d'entrée du service conseils aux habitants. Il comprend de nombreuses actions de sensibilisation. En 2019, près de 3 200 personnes ont été rencontrées lors de manifestations au cours desquelles l'ALEC 01 a réalisé des animations en lien avec l'eau, l'énergie et/ou l'urgence climatique.

Relais de manifestations nationales et internationales comme le challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, la semaine du développement durable, la fête de la science, la semaine européenne de la mobilité, la semaine européenne de la réduction des déchets.

L'ALEC 01 organise avec l'aide de partenaires des conférences grands publics plusieurs fois par an sur le territoire de l'Ain.

L'ALEC 01 assure le **service INFO-ÉNERGIE** depuis 2001 et est également la porte d'entrée du point rénovation info service depuis 2013. Ces services sont gratuits, les conseils délivrés sont objectifs et personnalisés.

Le service INFO-ÉNERGIE est un service d'informations et de conseils de proximité, gratuit et objectif. Il est à votre disposition pour vous aider à réaliser des économies d'énergie et/ou à utiliser une énergie renouvelable. Les conseillers INFO-ÉNERGIE répondent à toutes vos questions, en toute indépendance vis-à-vis des vendeurs de matériels et des fournisseurs d'énergie, sur les thématiques suivants : **l'habitat, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les aides financières, les déplacements, l'éco-consommation.**



## Contactez-nous

Direction du grand cycle de l'eau :

3 Rue Joseph Mandrillon – 01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04 74 24 49 49

Horaires : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Adresse postale : 3, av. Arsène d'Arsonval, 01000 Bourg-en-Bresse

## Assainissement non collectif

Comme tout équipement, un assainissement individuel a une durée de vie. Et pour qu'elle soit la plus longue possible, il doit être entretenu régulièrement et correctement.

Pour assurer le bon fonctionnement de son assainissement individuel, le faire perdurer et qui plus est, être en conformité avec la réglementation, n'hésitez pas à contacter les équipes de la direction du Grand cycle de l'eau grâce au formulaire ci-dessous.

### • Pour l'assainissement non collectif

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

On distingue l'assainissement collectif de l'assainissement non collectif. L'assainissement collectif collecte et traite les eaux usées de plusieurs habitations qui sont alors raccordées au réseau d'égout relié à une station d'épuration. L'assainissement est dit non collectif lorsqu'il assure la collecte, le traitement des eaux usées et leur évacuation pour un logement individuel, à la parcelle (fosse septique toutes eaux, épandage, filtre à sable, ou toute filière compacte agréée...).

#### DES QUESTIONS ?

Si votre interrogation concerne notamment :

- Une demande de vidange de fosse septique
- Un diagnostic vente
- Un contrôle de fonctionnement
- Une attestation du SPANC (permis de construire)
- La réhabilitation de votre assainissement, avant tous travaux
- Un contrôle de chantier avant remblaiement

Contactez le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la CA3B

#### Contacts :

- Pour votre dossier : 04 74 24 49 49
- [spanc@ca3b.fr](mailto:spanc@ca3b.fr)

Site : [www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr), rubrique eau et assainissement

#### Transports à la demande :

L'arrêt sur la commune est : Place de l'Eglise

**Réservation obligatoire** du lundi au samedi de 8h à 19h : par tel au

04 57 38 37 01 ou sur le site

[www.rubis.grandbourg.fr](http://www.rubis.grandbourg.fr)

(rubrique « transport à la demande »)

croix-rouge française



Croix-Rouge Française  
Hôtel de Ville  
01340 Montrevel en Bresse.  
(Contact ou envie d'être bénévole : 06-15-25-92-26)

Ligue contre le Cancer  
Comité de l'Ain  
56 Rue Bourmayer  
01000 BOURG EN BRESSE.  
Téléphone : 04 74 22 58 96  
[www.liguecancer01.net](http://www.liguecancer01.net)



ADMR de l'AIN  
801, rue de la Source  
CS 70014  
01442 VIRIAT Cedex  
**Horaires d'ouverture :**  
du Lundi au Vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Téléphone : 04 74 23 21 35  
<https://www.fede01.admr.org/>

**LOU VE NOU :** Accueil de jour-Alzheimer. Tel : 06 71 40 93 06

CLIC du Bassin Burgien :  
11 rue Aristide Briand, 01000 Bourg-En-Bresse  
Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-17h00  
04.74.22.11.11  
[clicbassinburgin@adag01.fr](mailto:clicbassinburgin@adag01.fr)  
Suivez l'actualité du CLIC sur notre site :  
[www.adag01.fr](http://www.adag01.fr)



4 rue Tony Ferret  
01004 BOURG-EN-BRESSE  
Tél : 04.74.45.51.82  
@ : [contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)  
<https://www.adapa01.fr/>

## Renseignements utiles

### Urgences :

Samu : 15    Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

### Assistants maternelles de St Sulpice :

Mme **PAUGET** Stéphanie :    Tel - 04 74 50 54 89  
597c, route de Saint Didier :    - 06 33 74 94 73

Mme **PEDEUX** Hatice :    - 06 78 21 99 82  
740, chemin de Lange

### Nouveaux horaires des Perceptions au 01/01/2020 :

#### Horaires Trésorerie de Montrevel :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h

#### Horaires SIP de Bourg en Bresse :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :  
8h30-12h et 13h30-16h00

Vendredi : 8h30-12h

#### Horaires de la Trésorerie Municipale de Bourg :

Lundi, Mercredi et Jeudi : 8h30-13h00

### Livres voyageurs

Les livres sont toujours disponibles dans les niches .

Abris bus (place de l'église et Bellevue)

**Violences Femmes info : 3919**    ou <https://www.solidaritefemmes.org/>  
**SOS enfants en danger : le 119**    ou <http://www.sosenfanceendanger.fr/>

### Elections départementales et régionales :

Les dates seront le 20 et 27 juin 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale ! Vous pouvez vérifier votre inscription sur :

Les citoyens âgés de 18 ans au moins et inscrits sur les listes électorales peuvent participer à ce scrutin important. (cerfa n°

12669\*02, pièce

d'identité et justificatif de domicile).



### Horaires déchetteries :

- **ETREZ**, Bresse Vallons, Grisard  
Du lundi au samedi de 9h à 11h45  
et de 14h à 16h45
- **POLLIAT**, ZA de la presle,  
Lundi, mercredi, vendredi et samedi  
de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45

### Social – Humanitaire

CAF de l'AIN : 0 810 25 01 10

#### Assistants sociales :

- Conseil départemental de l'Ain : 04 74 25 40 88

- **MSA** : 04 74 30 73 07

#### Conciliateur de justice :

(habilité à traiter les conflits de voisinage)

**Mme Chantal MICHEL** permanence en Mairie de Montrevel le 3<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois.



### POUR LE SAVOIR :

1/

Rendez-vous sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « **Élections** » sur le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** »

2/

**Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles** (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)

# Artisans de la commune, Auto-entrepreneurs, .....

## - **Stéphanie MERLIN**

Conseillère Bodynature, vente à domicile  
(Entreprise familiale depuis 1972, produits Français issus de l'agriculture biologique, pour toute la famille, pour le bien-être, le cosmétique et l'entretien de la maison)

4 Impasse de la Cure

Portable : 06 80 13 98 31

Courriel : [stephanie.merlin.bodynature@gmail.com](mailto:stephanie.merlin.bodynature@gmail.com)

page conseillère bodynature : <https://www.body-nature.fr/conseillere/Stéphanie-MERLIN>



## - **Christophe MARICHAUD**

Maréchal Ferrand

85 chemin de lange

Portable : 06 79 71 29 64

Courriel : [christophe.marichaud@orange.fr](mailto:christophe.marichaud@orange.fr)

Site internet : [marechal.ferrant.marichaud](http://marechal.ferrant.marichaud)

## - **Lilian PICARD**

Peinture Décoration

365 Chemin de Bellevue

Tel : 04 74 50 53 11 – portable : 06 71 02 74 55

Courriel : [lilian.picard@orange.fr](mailto:lilian.picard@orange.fr)



## - **SARL JFA BOIS**

Exploitation forestière

241 Chemin de Bellevue

Portable : 06 48 59 12 88

Courriel : [jfa-bois@orange.fr](mailto:jfa-bois@orange.fr)



## - **EURL R'FROID**

M. RABLET Philippe

667 Chemin de Chazeau

06 48 77 23 57

04 74 51 13 89

Courriel : [r-froid@orange.fr](mailto:r-froid@orange.fr)

**ASR**  
**Rénovation**

M. ANDRE Paulino  
311 Chemin de la Teppe  
01340 SAINT-SULPICE

Electricité (bâtiment, volets, portails...),  
Pose de placoplâtre,  
Petite plomberie,  
Dessinateur en bâtiment et conducteur  
de travaux

☎ : 06.89.47.58.58  
✉ : [asr-renovation@hotmail.fr](mailto:asr-renovation@hotmail.fr)  
N° de SIRET : 522 753 532 00012